

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
298^{EME} REUNION
17 NOVEMBRE 2011
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.1(CCXCVIII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 298^{ème}
REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 298^{ème} réunion tenue le 17 novembre 2011, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur la situation en Somalie. Le Conseil a également suivi les communications des représentants du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie (TFG) et de l'Ethiopie, en sa qualité de pays assurant la présidence de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ainsi que de la Ligue des Etats arabes et des Nations unies.

Le Conseil a noté que les derniers développements intervenus en Somalie, en particulier le retrait forcé d'Al Shabaab de Mogadiscio, ainsi que l'opération menée par le Kenya, sur la base des décisions de l'IGAD, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies [1851 (2008) et 1950 (2010)], sur la Somalie, offrent une occasion unique pour consolider la situation sécuritaire à travers le pays et soutenir les efforts visant à renforcer la mise en œuvre de la Feuille de route politique, telle que convenue entre les parties prenantes somaliennes à Mogadiscio, en début septembre 2011, dans le cadre du suivi de l'Accord de Kampala de juin 2011.

Le Conseil a félicité les forces du TFG et de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) pour leur courage et leur dévouement, et a rendu un hommage mérité à tous les soldats de la paix qui ont perdu la vie et à ceux qui ont été blessés dans l'accomplissement de leur devoir. Le Conseil a réitéré sa gratitude aux Gouvernements et aux peuples du Burundi et de l'Ouganda pour leur engagement en faveur de la paix et de la réconciliation en Somalie, ainsi que pour les sacrifices consentis à cette fin. Le Conseil s'est félicité du déploiement imminent d'un bataillon de Djibouti. Le Conseil a également réitéré sa gratitude à tous les États membres qui ont apporté une contribution en personnel à la composante police de l'AMISOM.

Le Conseil s'est félicité de l'initiative prise par la Commission d'organiser, à Addis Abéba, le 14 novembre 2011, une réunion ministérielle qui a regroupé les Pays contributeurs de troupes à l'AMISOM et d'autres pays et institutions intéressés. À cet égard, le Conseil a encouragé la Commission à assurer un suivi actif des conclusions de la réunion, en vue de faciliter les efforts en cours pour sécuriser entièrement Mogadiscio, affaiblir encore davantage Al Shabaab et priver ce groupe de ressources humaines et financières, renforcer la présence administrative du TFG dans les zones libérées de la Somalie, faciliter la mise en œuvre de la Feuille de route politique et permettre l'acheminement de l'assistance humanitaire indispensable aux populations affectées.

Le Conseil a souligné la nécessité pour les parties prenantes somaliennes d'honorer, pleinement et dans les délais, leurs engagements en vertu de l'Accord de Kampala et de la Feuille de route politique, de sorte que les aspects politiques et militaires des efforts en cours progressent concomitamment. À cet égard, le Conseil a appelé à une collaboration continue et

étroite entre le Représentant spécial de l'UA pour la Somalie, le Facilitateur de l'IGAD et le Représentant spécial des Nations unies.

Le Conseil a réitéré son appel aux Nations unies, pour qu'elles renforcent leur appui à l'AMISOM, notamment à travers la fourniture des multiplicateurs de force nécessaires, le remboursement du matériel appartenant aux contingents, le paiement des indemnités et autres aspects, tel que souligné dans les communiqués de ses 245^{ème} réunion tenue le 15 octobre 2010 PSC/MIN/(CCXXXV) et 293^{ème} réunion tenue le 13 septembre 2011 PSC/PR/COMM.(CCXCIII), afin de permettre à la Mission de s'acquitter plus efficacement de son mandat et d'étendre sa zone d'opération. Le Conseil a également souligné l'importance d'un soutien international adéquat aux forces du TFG, afin de leur permettre d'assumer la responsabilité principale de la sécurité du pays, ainsi que d'une mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Feuille de route politique.

Le Conseil attend avec intérêt un rapport exhaustif sur la voie à suivre en vue de lancer la Phase II du mandat de l'AMISOM et d'envisager l'avenir au delà du terme de la présente période de transition en Somalie.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2011

Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2463>

Downloaded from African Union Common Repository